



Droit au chômage suite à démission et annulation d'embauche

Par **phbill_old**, le **22/06/2007** à **10:02**

Suite à une démission pour un autre poste, mon futur employeur, après signature de mon contrat me fait part par recommandé de son impossibilité de m'embaucher. Ma démission étant bientôt effective, quel est mon droit aux allocations chômage suite à une annulation d'embauche après démission ?

Mon futur employeur accepte de me faire réaliser la période d'essai.

Merci de vos réponses